REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024

L'an Deux mil Vingt-quatre, le 12 décembre, à 19h00 le Conseil Municipal de la Commune de Quarouble étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DELANNOY, Maire

Date de la convocation : 05 décembre 2024

<u>Etaient présents</u>: BOURGUIN Sylvie, BRONSARD Sophie, DANGREAU Pascal, DELANNOY Jean-Luc, DELVALLEE Axelle, DOCHEZ Philippe, DOCHEZ Vincent, DUBOIS Anne, LACHAUSSEE Sandrine, LELIEVRE Brigitte, LIENARD Nathalie, MARIAGE Anne-Sophie, RENARD Delphine, WANTELLET Jean-Marc

Absents: CLIQUET Louis,

Absents excusés: TROCHUT Raymond

Excusés avec procuration: ALGLAVE Florence, GRATTEPANCE Jérôme, PORTEMONT Anne-Sophie,

Nombre de membres :

En exercice: 19
Présents: 14
Excusés avec Procuration: 3
Absents excusés: 1
Absents: 1
Votants: 17

Secrétaire de séance :

DOCHEZ Vincent,

Délibération nº: 2024/36

OBJET: SUPPRESSIONS DE POSTE POUR UNE MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - AUGMENTATION NOMBRE D'HEURES.

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 29 novembre 2024;

Monsieur le Maire expose :

Le tableau des effectifs de la commune de Quarouble a fait l'adjonction de grades, afin notamment de procéder à une augmentation du temps de travail.

Une refonte du tableau des effectifs est donc nécessaire, afin de supprimer l'ancien poste qui est vacant.

Il convient donc de procéder à la suppression du poste suivant :

Grade à supprimer	Motif de suppression	Nombre de suppression	
Agent Spécialisé Principal de 2ème classe des écoles maternelles à 20h	Agent nommé sur un poste à 35h au 01.09.2023		

Le Conseil Municipal; Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la suppression des postes comme suit :

Grade à supprimer	Motif de suppression	Nombre de suppression
Agent Spécialisé Principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles à 20h	Agent nommé sur un poste à 35h au 01.09.2023	1

ADOPTE le tableau des effectifs au 01.01.2025 comme suit :

Grade	Cat	tps de travail	Voté	Pourvu	Vacant	Dont pourvus par contractuel		
EMPLOIS FONCTIONNELS								
Directeur Général des services commune 2 000 à 10 000 hab.	A	35H	1.	1	0	0		
TOTAL EMPLOIS FONCTIO	TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS		1	1	0	0		
FILIÈRE ADMINISTRATIVE								
Attaché principal	Α	35H	1	_ 1	0	0		
Rédacteur Principal de 1ère classe	В	35H	1	1	0	0		
Adjoint administratif Ppal de 1ère classe	C	35H	3	3	0	0		
Adjoint administratif	C	35H	1	0	1	0		
TOTAL FILIÈRE ADMINISTI	RATIV	E .	6	5	1	0		
	I	FILIÈRE TECH	INIQUE					
Agent de maîtrise principal	С	35H	1	1	0	0		
Agent de maîtrise	С	35H	1	1	1	0		
Adjoint technique Principal de 1ère classe	С	35H	1	1	0	0		
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	С	35H	4	4	0	0		
Adjoint technique	С	35H	4	3	1	0		
Adjoint technique	С	29H30	2	2	0	1		
Adjoint technique	С	26H	2	2	0	0		
Adjoint technique	С	20H	4	1	3	0		
TOTAL FILIÈRE TECHNIQUE		19	15	4	1			
	I	ILIÈRE ANIM	MATION					
Animateur	В	16H	1	1	0	1		
TOTAL FILIÈRE ANIMAT	ΓΙΟΝ		1	1	0	1		
	FILIÈR	E SANITAIRE	E ET SOCIA	ĹE				
ATSEM principal de 2ème classe	С	35H	1	1 .	0	0		
TOTAL FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE		1	1	1	0			
TOTAL GÉNÉRAL		28	23	5	2			

Le secrétaire de séance Vincent DOCHEZ

Le Maire, Jean-Luc DELANNOY

Certifie le caractère exécutoire de cet acte Compte tenu de sa réception en

Sous-Préfecture le 6 DEC. 2024

Sa Publication sur le site Internet de la ville le 2 0 DEC. 2024

Le Maire ean-Luc DELANNOY